

ÎLE DUMET ET SES ABORDS

Arrêté inter-préfectoral
de protection de biotope



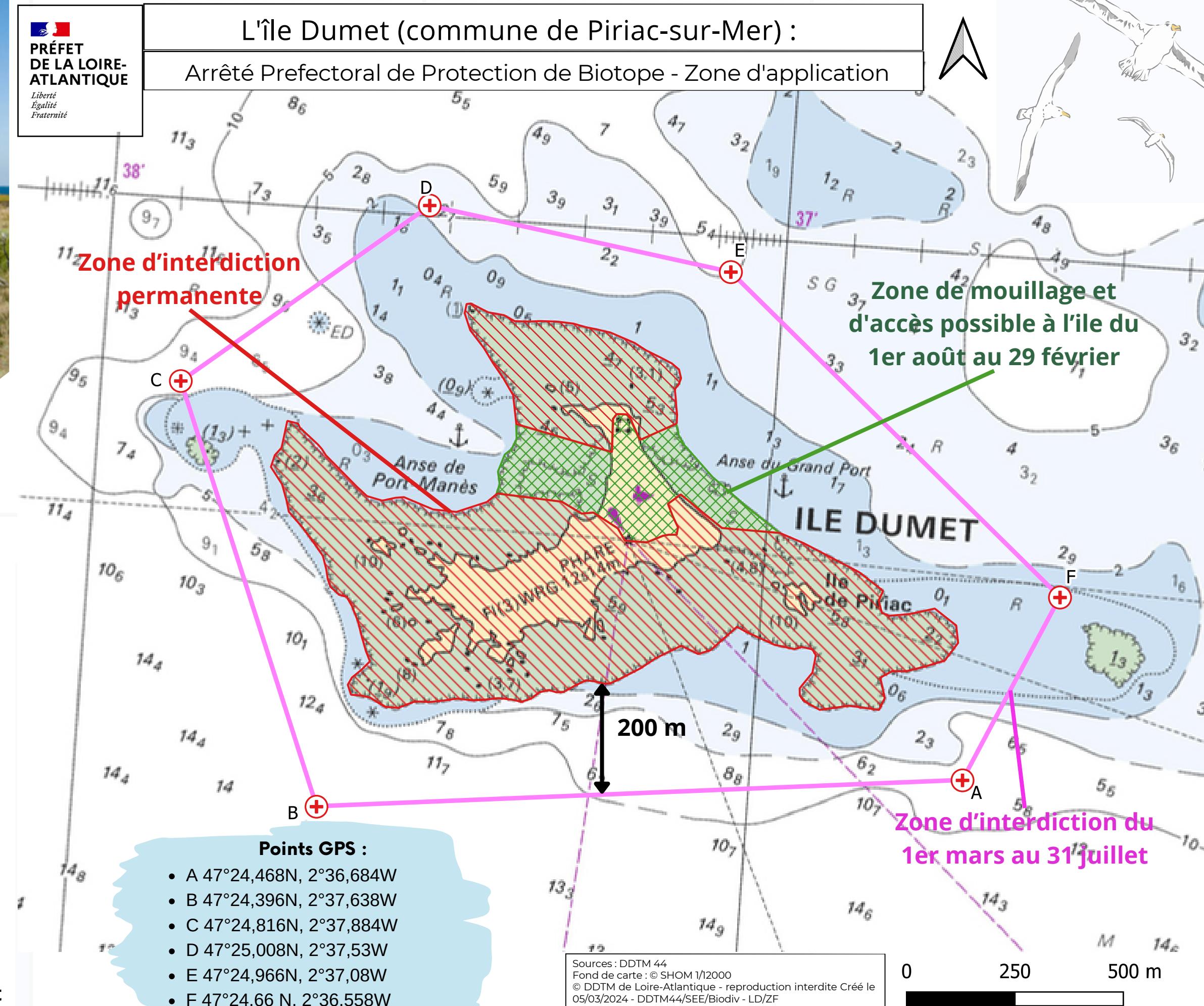
Naviguez bien informé
& découvrez la vie sous-marine



Nav&Co

L'application Nav&Co permet de :

- visualiser la carte marine
- vous géolocaliser par rapport aux zones protégées
- Vous donner la réglementation associée à l'arrêté de l'Île Dumet



En cas de violation de l'arrêté, l'auteur s'expose à des sanctions allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende